

Absents: -

18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de JRRUGNE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Odile de CORAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2009

Présents : Mme Odile de CORAL, Maire, Mme Germaine HACALA, MM. Francis GAVILAN, Beñat IRASTORZA, Mmes Agnès GIACOMETTI, Claire d'ELBEE, Isabelle RAGOZIN, MM. Pierre TETEVIDE, Léon MARIN, Michel BERCETCHE, Pascal MARTIN, Michel LARRETCHÉ, Mmes Marie-Hélène GOYA, Véronique TELLECHEA, Valérie ANDIAZABAL, Danièle DUFAU, Elisabeth PERY, Marie-Josée GOYA, MM. Beñat EXPOSITO, Jean TELLECHEA, Renaud LASSALLE, Dominique MELE, Philippe ARAMENDI, Mme Annette ARAMBURU, Isabelle ECHEVERRIA, M. ELIZONDO.

Pouvoirs :

M. Martin TELLECHEA donne pouvoir à Melle Véronique TELLECHEA

M. Didier PICOT donne pouvoir à Madame le Maire

Mme Thérèse HALSOUET donne pouvoir à M. Beñat ELIZONDO

M. Beñat EXPOSITO est désigné secrétaire de séance

OBJET: Affectation des résultats Ë Budget annexe Putillenea

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les résultats dégagés par le Compte Administratif 2008 du Budget annexe Putillenia :

- Section de fonctionnement excédent de 17 331.43 "
- Section d'investissement excédent de 16 650.62 "

Considérant que le Budget Annexe Putillenia sera clôturé à la fin de l'exercice 2009, et conformément à la possibilité prévue par l'instruction M14, il convient de transférer l'excédent d'investissement au compte de résultat (en section de fonctionnement).

Après avis favorable de la Commission des Finances du 17 mars 2009, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres :

- DECIDE d'affecter ce résultat de fonctionnement comme suit :

Section de fonctionnement :

article 7785

excédent d'investissement transféré au compte de résultat : 16 650.62 "

Votes pour : 25

Abstention : 4

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,